

CONVENTION CLIMAT

Non aux 28 heures, oui au crime d'écocide

La Convention citoyenne pour le climat a écarté hier l'idée d'instaurer la semaine de travail de quatre jours, une de ses propositions les plus controversées, mais souhaité que la France reconnaisse le crime "d'écocide".

La proposition de "réduire le temps de travail sans perte de salaire dans un objectif de sobriété et de réduction de gaz à effet de serre" a été rejetée à 65% par les 150 membres de la Convention, après des débats passionnés. "C'est totalement déconnecté de la réalité et c'est indéfendable dans le contexte actuel. Et cette mesure discrédite totalement la convention, c'est donner le bâton pour se faire battre. Si c'est proposé, ça sera rejeté et on aura juste discrédité notre travail," jugeait ainsi Mélanie (en séance, les membres de la convention ne sont mentionnés que par leurs prénoms). "C'est hors mandat par rapport à la diminution des gaz à effet de serre", jugeait de son côté Lionel, tandis que d'autres abondaient : "Il faudrait une convention citoyenne séparée sur le travail".

"Le télétravail avant c'était un ovni, personne n'imaginait ça. Mais l'application de cette mesure ça n'est pas dans six mois, c'est dans dix ans, il faut se projeter et réfléchir", répondait Sylvie pour défendre la mesure. La proposition, qui avait immédiatement été critiquée par la Confédération des PME par exemple, a été largement rejetée, la première parmi les quelque 150 mesures soumises au vote.

Limites planétaires

Une autre proposition qui

risque de heurter le monde de l'entreprise a en revanche été adoptée : une taxe de 4% sur les dividendes distribués au-delà de 10 millions d'euros, destinée à financer la transformation "verte" de l'appareil productif. Les "citoyens" ont par ailleurs plébiscité à 99,3% la proposition d'introduire dans le droit pénal français un crime "d'écocide", une proposition rejetée récemment au Sénat et à l'Assemblée nationale. Ils ont souhaité en complément la création d'une "haute autorité" chargée de faire respecter les "li-

mites planétaires" jugées soutenables pour la survie de l'humanité (réchauffement climatique limité à 2 degrés par exemple).

D'autres mesures ont fait le plein, notamment en matière d'alimentation, avec un renforcement de l'information des consommateurs par des messages d'avertissement comme ceux pour le tabac (adopté à 99,3%), ou une réforme des labels de certification (100%).

Les 150 citoyens mandatés pour proposer des mesures contre le réchauffement climatique "dans un esprit de justice sociale" doivent procéder aujourd'hui au vote final de leur rapport. Emmanuel Macron a prévu de les recevoir le 29 juin pour leur apporter de "premières réponses" et certaines de leurs propositions pourraient déboucher sur un référendum.

Le chef de l'État avait décidé d'organiser cet exercice de démocratie participative inédit en France après la crise des gilets jaunes, déclenchée par l'annonce d'une taxe carbone sur les carburants. Mais la CCC n'a pas remis cette idée sur la table.

Un "point de basculement social" franchi

La militante suédoise pour le climat Greta Thunberg estime que le monde a passé un "point de basculement social", évoquant le mouvement "Black lives matter" ou le réchauffement climatique. La jeune fille, devenue une porte-parole et un symbole du mouvement de la jeunesse dans la lutte contre le réchauffement de la planète, estime néanmoins que "la crise écologique et climatique ne peut pas être résolue avec les systèmes politique et économique actuel", "ce n'est pas une opinion, c'est un fait". À ses yeux, la seule chose positive qui pourrait émerger de la crise du nouveau coronavirus est la manière dont sont gérées les crises mondiales.